

Compte rendu de la CP restauration du 5 novembre 2013

Demande liminaire de la FSU :

Où en est-on du renouvellement de la présidence du CIAS ?

Les autres OS s'associent à cette demande.

PS2 :

- La ministre devrait donner son avis d'ici la fin de semaine.
- Le CIAS du 19 novembre est repoussé au 26 Novembre
- Le CIAS de décembre est quant à lui repoussé courant janvier.

Point 1 : Point d'étape sur les crédits 2013

Les crédits d'investissement pour l'exercice 2013 : 81,6 % en AE et 72,7 % en CP.

CGT : les SRIAS dans la mesure de leurs moyens et du temps imparti à cette activité devraient visiter au moins une fois par an les restaurants.

Point 2 : les demandes de subvention

- RIA d'Alençon la demande faite par la CP d'obtenir des éléments complémentaires est suffisante, l'accord est donné pour 15 545 €.
- RIA de Clermont Pélissier et Nevers pour un montant de 23 919 € et 15 465 €, la demande faite par la CP d'obtenir des éléments complémentaires est suffisante, l'accord est donné.

Point 3 : les nouvelles demandes

- RIA de PAU :

PS2 explique qu'il s'agit d'une rénovation pour 168 631 € sur un total de 315 000€ de travaux. Ce restaurant sert 726 repas par jour.

CGT : environ 30 % d'entreprises privées utilisent ce restaurant et la CGT demande si elles participent à cette rénovation ?

Une réflexion plus générale sur l'entretien courant des restaurants : pour le restaurant de Nevers, nous avons eu à voir une facture de Castorama ce qui indique que les gestionnaires du restaurant ont traité le problème immédiatement après le passage des services vétérinaires en urgence...or il semble bien plus utile d'avoir un entretien « au fil de l'eau » qui permettra dans tous les restaurants de ne pas présenter des factures parfois astronomiques dont une bonne part est liée à de l'entretien courant.

CFDT : le Conseil Général est propriétaire c'est à lui de faire les travaux.

Solidaires : la DGAFP ne prends pas à la bonne hauteur et considération les présidents de RIA et surtout personne ne suit les travaux.

FO : Est d'accord avec la CGT et demande qu'elle part pour le privé ?

PS 2 : Propose une demande de précision pour le RIA de PAU et à leur connaissance, les extérieurs participent mais on verra dans la réponse.

Pour ce qui est des moyens dévolus aux présidents cela relèvera de la négociation à venir mais il y aurait bien besoin d'un guichet local car on n'optimise pas les moyens actuellement.

CGT : se félicite d'entendre que cette négociation va avoir lieu...mais un peu perplexe sur la date car elle est annoncée mais jamais mise en place. Sur la nécessité de revoir l'organisation on ne peut que se féliciter, la CGT est prête à négocier avec des propositions concrètes déjà publiées.

Pour la CP ce dossier nécessite des compléments d'information et donc il est mis en attente.

- RIA de Nice, qui est un RIA autogéré.

UNSA : demande un audit dans tous les RIA en France sur les problématiques d'hygiène.

CGT : Le document des services vétérinaires fait apparaître – d'autant que ce restaurant est autogéré – un déficit, pour le moins, en formation hygiène et sécurité.

La CP donne un avis favorable à la demande de subvention pour un montant de 71 522 €.

- RIA de Nantes Versailles

La demande de subvention est de 70 000€.

La CP donne un avis favorable à la demande de subvention.

- RIA de Toulouse

La demande pour ce RIA est d'un montant de 1 787 308,86 €.

Ce RIA sert 792 repas par jour.

PS2 : précise que ce montant a été intégré dans le budget présenté.

FO : il y a 4 ans déjà on refaisait Toulouse et à l'époque les agents mangeaient sous un chapiteau à l'extérieur et le prix fût exorbitant.

CGT : certes c'est un montant important mais ce qui a été dit sur la non mise en conformité « au jour le jour » (cf. le RIA de Nevers) prend toute sa dimension sur ce restaurant là. Pour autant comme FO, il faut aussi se renseigner sur la proposition de restauration alternative trouvé pour les agents.

PS 2 : Constate que de plus en plus les administrations – au sens de la circulaire de 95 – ne participent plus aux travaux d'entretiens et rejoint l'intervention de la CGT sur ce sujet (cf. le RIA de Nevers). PS2 précise que si on continue sur cette voie ce sont d'autres prestations qui risquent de perdre en budget, les crèches par exemple...PS2 propose une lettre à l'intention de tous les ministères pour leur rappeler leurs obligations en termes de travaux d'entretien et d'investissement.

CGT : Ce rappel à la règle stricte par PS 2 est une conséquence directe du manque de budget pour l'action sociale car jusqu'à présent personne ne parlait d'appliquer les règles à la lettre...C'est le débat sur les moyens perdus au CIAS du 11 Septembre qui ressurgit. Pour autant la CGT ne peut pas être contre l'application des règles de la FP pour tous et toutes au sens politique des règles administratives.

La délégation CGT : Ivan Baquer.